



Le cœur d'ARCHAMPS

Feuille d'infos n°26 octobre 2016



Chers Archampoises et Archampoises,

« Fini d'amuser la galerie » !...Vous avez certainement constaté que la galerie « Alliance » est fermée au public depuis le 10 octobre. Les journaux locaux et genevois s'en sont largement fait l'écho, annonçant qu'il s'agissait d'une décision du Maire d'Archamps. En voici l'explication.

J'ai dû, en effet, prendre un arrêté de fermeture administrative, parce que la dernière visite de la commission de sécurité, présidée par Madame la Sous-Préfète, a révélé un nombre important de défaillances concernant la sécurité incendie. Je ne vais pas ici entrer dans le détail car mon arrêté s'adresse aux copropriétaires. Fermer la galerie était dès lors la seule décision pour prévenir tout risque d'accident. Il appartient désormais à la copropriété de se mettre en conformité.

Vous avez sans doute également constaté que le Cinéma « Gaumont » reste ouvert, ainsi que le Restaurant « Tutti Spaghetti », le snack « Croq en stok », l'enseigne « Médialoisirs 74 », les bureaux et les deux résidences hôtelières, « Logitop » et « Residential ». La raison tient au fait que ces établissements disposent tous d'accès extérieurs et que les exploitants se sont tous engagés à faire valider par les organismes de contrôle compétents leurs propres systèmes de secours et de prévention incendie. Vous pouvez donc sans crainte aller au cinéma et, sauf contrordre, vous restaurer ou faire des achats de produits culturels.

Il reste que cette solution est très regrettable, surtout pour les commerces et les employés de la galerie. Et il y a de quoi être en colère devant un tel gâchis ! Voilà en effet trois ans qu'un investisseur parisien a racheté la galerie, à la suite d'une faillite, en promettant, notamment, d'y installer un bowling et d'y faire venir des enseignes prestigieuses. Le projet s'appelait « Terra nova »...Beaucoup y ont cru. Mais au lieu de faire les travaux pour accueillir ces nouveaux commerces, il est d'emblée entré en conflit avec ses créanciers et l'ensemble des copropriétaires, en contestant devoir payer ses dettes et ses charges. Après avoir perdu un premier procès contre son architecte, il a assigné la copropriété pour contester l'existence même de celle-ci, ainsi que le montant des charges dues.

A l'heure où je vous écris je ne sais pas quelle sera l'issue de ce dernier procès, mais je sais que la sécurité de la galerie et des parkings ne pouvait plus être assurée et que la fermeture s'imposait. Croyez-moi, cette décision n'a pas été prise à la légère. Je travaille sur ce dossier depuis deux ans en étroite collaboration avec la préfecture : entre 2015 et 2016, nous avons réuni trois commissions de sécurité, en alertant chaque fois les copropriétaires de la dégradation de la situation. Nous avons également, début 2015, avec le Président de la Communauté de Communes du Genevois (CCG), l'ancien Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois (SMAG) et le Président de la Société d'Économie d'Archamps et du Genevois (SEMAG), fait venir l'investisseur pour lui dire notre inquiétude face à son inaction. Nous l'avons prévenu des conséquences désastreuses de son attitude sur l'emploi et sur l'image de la Technopole qui abrite des entreprises florissantes, ainsi que des écoles d'enseignement supérieur ou des plateformes technologiques de renommée internationale. Mais il n'a fait que réitérer les mêmes promesses sans lendemain. Désormais, il « n'amuse » plus du tout la galerie et il faut espérer que celle-ci retrouvera un avenir très rapidement. Nous pourrions alors vérifier la règle selon laquelle, il faut plusieurs faillites pour connaître le succès !

Archamps, le 23 octobre 2016
Le Maire, Xavier Pin

Mairie d'ARCHAMPS

Impression : 1 500 ex.
Création graphique : Piste Noire
Rédaction : Gaël Louchart
Photographies : Mairie d'Archamps - Ingimage

Erratum : dans l'édito de la feuille d'info n°25, il fallait lire
« Les terrasses d'Archamps » au lieu du « domaine d'Archamps ».

Archamps : « Un dimanche à la chasse » »

En cette belle matinée d'automne du dimanche 16 octobre 2016, la société de chasse d'Archamps « La famille aux loups », accueillait dès 7 heures du matin à la Mairie, une dizaine de personnes curieuses de découvrir cette activité parfois décriée souvent par méconnaissance. Dans le cadre de cette campagne de découverte, ce ne sont pas moins de trente-deux sociétés de chasse sur 300 dans le département, qui ont ouvert leurs portes au public, afin de mieux faire connaître la chasse. Sur le territoire départemental, environ 8 000 chasseurs s'adonnent à leur passion.

En ce qui concerne Archamps, les 27 adhérents de l'association évoluent sur environ 600 hectares chassables, au cœur desquels ils peuvent prélever du grand gibier, dans le cadre des règles des attributions mesurées et restrictives du plan de chasse. On appelle ça « gérer la chasse ». Concernant le petit gibier, le prélèvement se fait aussi avec parcimonie pour chaque espèce et par chasseur.

Les territoires des A.C.C.A. de Haute-Savoie, suite à la loi Verdeil, appartiennent aux chasseurs et non aux propriétaires terriens.



Il faut savoir que seul le Président de chaque société est responsable, détient le droit de chasse et que les dégâts de gibier sont entièrement payés par les chasseurs. Cette pratique se déroule dans des conditions de sécurité extrêmement précises et chacun doit se tenir formellement aux consignes et à son rôle établi dans le plan de chasse.

C'est dans ce contexte bien réglementé, que nos 9 néophytes ont accompagné les chasseurs aguerris dans le paysage automnal de la forêt au-dessus de la cabane des chasseurs, pour se retrouver à midi à l'heure du bilan à cette même cabane. Ce dernier, bien que se traduisant en l'occurrence en un seul mot, bredouille, n'a pour autant pas altéré la bonne humeur des participants, heureux pour certains, d'avoir pu apercevoir furtivement un gibier et enthousiastes de pouvoir relater leur aventure durant le chaleureux repas, concluant une matinée à la fois fédératrice, ludique et pédagogique, dans la joie et la bonne humeur.

La municipalité, par l'intermédiaire de son Maire Xavier Pin, remercie Frédéric Baudet le Président, François Cottet le Vice-président, ainsi que tous les membres de l'association des chasseurs d'Archamps, pour leur adhésion à cette campagne, sa préparation et surtout la chaleur de l'accueil dont ils ont fait preuve à notre égard. Merci et à l'année prochaine !

Gaël Louchart,
adjoint au Maire, en charge de la communication



Développement durable

La semaine du développement durable a été organisée du 16 au 27 septembre. Plus de 100 personnes ont participé aux cinq animations proposées sur les thèmes variés : réparation de vélos, balade forestière sur les plantes invasives et la faune protégée, défi pour moins consommer l'énergie, conférence sur l'impact des éclairages publics sur l'humain et la faune, film sur comment faire du zéro déchet au quotidien.

Les rencontres ont été l'occasion de sensibiliser et échanger avec les habitants sur ces sujets qui proposent des alternatives positives pour l'avenir !



Allez, raconte la suite... Suzette

Nous avons joué plusieurs pièces de théâtre. Avec des costumes et tout... Je ne sais pas comment ils faisaient mais enfin, on avait de beaux costumes, on ne jouait pas simplement comme ça, vous voyez ? Alors un jour, dans notre pièce il fallait danser la valse. Personne savait danser la valse, pensez donc, moi j'ai été au bal pour la 1^{ère} fois j'avais... (Suzette hésite...) 20 ans ! Donc, ça faisait en 45. On y avait été avec les Perret, tous dans le camion, au moment du 14 juillet, quelque chose comme ça. On était assis dans le camion derrière toute la bande et puis on a été au bal. Et voilà. Donc, il fallait faire une valse au théâtre, et puis personne savait faire la valse ! Alors Monsieur l'Abbé Bovet a attrapé des deux mains sa grande robe, il l'a pliée comme ça, et il nous a montrés des pas de danse, voilà.



On part tous dans un éclat de rire en imaginant la scène. M'sieur l'Curé, soutane prudemment relevée au-dessus des mollets, en train de gesticuler sur l'estrade de la salle de théâtre, ça devait être assez... cocasse. A peine distraite, Suzette continue son récit.

Et quand il est parti d'Archamps, c'est le curé Tournafolle qui a continué le théâtre. Enfin voilà, ça a duré quelques années. Alors entre temps, moi j'ai trouvé au bout d'une année un emploi à Saint-Julien, à l'enregistrement des Domaines et du Timbre. Le service d'enregistrement des Domaines et du Timbre, c'est l'institution qui percevait la taxe sur tous les actes de notaires et les actes judiciaires. Et ça existe toujours. Je travaillais dans les bureaux, j'étais à la caisse. A quatre heures, on fermait le bureau. Mais on travaillait jusqu'à six heures. Et le samedi on travaillait jusqu'à midi. Alors pour aller au dentiste ou au docteur, on avait que le samedi tantôt. Ça faisait des bonnes journées ! Pendant huit ans, j'ai fait le vélo, été, hiver. Eté, hiver, oui ! Puis y'avait pas de pantalon à ce moment-là... J'avais des bas de laine, alors quand ça soufflait sur Lathoy, y'avait de la neige et de la bise, quand j'arrivais au bureau, j'avais les bas qu'étaient tout gelés... Alors on allumait le feu, et puis ça fondait.

Brrrr...!

Alors, quand c'est venu la mode des pantalons, quelques années après, et bien je me suis fait faire un pantalon par la couturière, Mme Favre, qui ne savait pas faire les pantalons. Alors quand j'étais assise, ça allait bien, mais quand j'étais debout, bah ça faisait une grosse bosse derrière ! Elle savait pas faire les pantalons ! Puis j'avais pas d'anorak, c'était une grande cape de laine noire qui me servait pour me couvrir sur le vélo. Et j'ai fait ça pendant huit ans, jusqu'à ce que je me marie.

Suzette, 91 ans, tourne les pages du livre de sa vie, se livre avec un plaisir que l'on sent. Elle nous raconte, et autour d'elle, nous étions un peu comme ces enfants que l'on voit, sages comme des images, assis autour du conteur, les yeux ailleurs... et qui attendent la suite de l'histoire.
A suivre...

Erratum : Dans le texte précédent, il fallait lire « j'ai fait partie de la chorale à Archamps pendant 70 ans ».

Séverine Chopard – Laurent Kalonji

« Un ancien qui disparaît, c'est comme une bibliothèque qui brûle ». Proverbe africain.

Recensement



Du 19 janvier au 18 février 2017, la commune fera l'objet, comme tous les 5 ans, d'une grande campagne de recensement pour déterminer la population officielle de la commune ! De ces chiffres découle la participation de l'Etat à son budget. Le recensement aide ainsi à mieux répondre aux besoins de la population et à offrir des services publics adaptés ! Le recensement est obligatoire, et nous vous remercions de réserver un bon accueil aux recenseurs.

En 2017, vous pourrez choisir de répondre sur les questionnaires papier remis par l'agent recenseur ou en ligne (www.le-recensement-et-moi.fr).

La commune recherche des agents recenseurs, âgés d'au moins 16 ans. Nous recherchons des personnes ordonnées, discrètes (confidentialité) et prêtes à travailler le samedi et en soirée. Une bonne connaissance de la commune est un plus ! Ce travail est évidemment rémunéré.

Les personnes intéressées peuvent envoyer leur candidature (lettre de motivation et CV) avant le 15 décembre 2016 à : Mairie d'Archamps – 1, place de la Mairie – 74160 ARCHAMPS ou accueil@mairie-archamps.fr.

Cours d'initiation à l'informatique



La commission intergénérationnelle vous propose une réunion d'information pour des cours d'initiation à l'informatique. Ces cours sont destinés aux personnes de + de 65 ans. Ils seront organisés par niveau – débutant et avancé – en module de 12 heures au total, les mercredis matin ou/et après-midi (à convenir).

Rendez-vous à l'auberge le jeudi 24 novembre 2016 à 9h30

Les places seront limitées et il est donc recommandé de venir à l'auberge pour plus d'information et vous inscrire. Si vous ne pouvez pas venir le 24 novembre, **vous pouvez contacter Séverine Chopard par courriel : lasev74@gmail.com ou par téléphone au 06 72 24 33 75, ou à la mairie.**

Annonce

Nouvelle association d'Archamps

Pour votre bien-être et mieux gérer votre stress avant Noël, l'association Quiétude vous propose 5 semaines de Yoga axé sur la respiration et la méditation, du 14.11 au 16.12.2016.

Plus d'info : quietude.nicole@gmail.com - 06 33 59 10 39
www.associationquietude.com
<https://www.facebook.com/Association-Quietude>

Quiétude
Espace de respiration

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS, sous la houlette de Danielle Schnellmann, a organisé un après-midi cinéma pour les aînés du village au Cinéma Rouge et Noir à Saint-Julien le 12 octobre pour partager un moment d'échanges aux 400 coups puis pour regarder le film «La Danseuse».



Service autopartage

Avez-vous besoin ponctuellement d'une voiture, d'un break, d'un véhicule avec 7 places ?

Un nouveau service d'autopartage a été mis en route depuis le 11 octobre sur le site d'Archamps-Technopole. Il permet de louer ponctuellement un véhicule familial break 7 places (rue D. Engelbart, près du siège de la Communauté de Communes du Genevois) ou une citadine (rue Ada Byron, près du Centre de convention).

Les informations se trouvent sur le site de la Communauté de Communes du Genevois www.cc-genevois.fr/fr/vie-pratique-et-services/vous-deplacer/lautopartage ou sur le site internet de Citiz www.citiz.coop.



ARCHAMPS

ECONOMIE, SOCIAL, ENVIRONNEMENT,
VOTRE QUALITE DE VIE VOUS TIENT A CŒUR ?



REUNION PUBLIQUE

ANIMEE PAR L'ASSOCIATION « NOTRE VILLAGE »

Mardi 6 décembre 2016

19h00

Salle polyvalente

Agenda 21

- Présentation de l'Agenda 21
- Etat des lieux des actions existantes
- Inscriptions au Groupe Action Projet Agenda 21
- Partage de projets et idées futures

Soupe géante
après la réunion !

Chacun apporte un légume
pour concocter une soupe et
déguster un repas
ensemble chaleureusement!



Concours photos

Vous avez été une dizaine à participer au concours photos d'arbres 2015-2016.

Un nouveau défi est lancé : le concours photos « Paysages au fil des saisons ».

Photographiez les paysages de notre commune, qu'ils soient naturels ou construits, à la saison qui, à vos yeux, les met le mieux en valeur.

Il n'est pas obligatoire de photographier le même paysage à chacune des quatre saisons, c'est juste une option. La fin du concours est fixée dans une année, à l'automne 2017. Pas plus de quatre photos par participant. Toutes les techniques et formats sont acceptés.

Après tout ce blanc vient le vert, Le printemps vient après l'hiver,
Après le grand froid le soleil, Après la neige vient le nid,
Après le noir vient le réveil, L'histoire n'est jamais finie.
Après tout ce blanc vient le vert, le printemps vient après l'hiver,
Et après la pluie le beau temps.

Claude Roy

Fête de Noël

Dimanche 4 décembre

6^{ème} édition de la Fête de Noël

Le Comité des Fêtes propose cette année encore un rendez-vous convivial. Le marché de Noël se tiendra à la salle polyvalente où de nombreux exposants vous proposeront leurs créations : bijoux, poteries, savonnerie, tableaux, voyages, etc... Les écoliers mettront également en vente leurs créations. Le Sou des écoles fera sa vente de sapin naturel et la raclette pour le repas de midi.

Les jeunes du Conseil Municipal de la jeunesse proposeront des pâtisseries de Noël. Sans oublier le traditionnel vin chaud et les bonnes crêpes de Tata Maya.

Le Père Noël viendra faire un tour vers 16h pour distribuer ses friandises.

A 17h, grand concert de musiques et chants sacrés à l'Eglise. Nous aurons le plaisir de nous rassembler autour de la Chorale du Châble pour écouter différents chants de Noël et ainsi entrer de plein pied dans cette formidable période de lumières et de joies (entrée gratuite).

Venez nombreux passer un petit ou grand moment en famille ou autre et rencontrer vos amis, voisins, copains dans la joie et la bonne humeur.

Comité des Fêtes Archamps
www.archamps-comitedesfetes.fr



Voulez-vous participer à l'amélioration des déplacements en vélo ?

La Communauté de Commune du Genevois invite toutes les personnes souhaitant participer au développement des modes doux à se faire connaître en envoyant un e-mail à **mobilite@cc-genevois.fr**.

Il y aura notamment prochainement des séances de travail spécifiques, entre midi et deux, ouvertes à tous ceux qui utilisent leur vélo comme moyen de déplacement.

Toutes les contributions sont les bienvenues !

Conseil Municipal de la Jeunesse

Le Club enfant/ado n'a plus de salle depuis cet été pour les samedis, la salle des anciennes écoles ayant été convertie en salle de classe.

Le Club s'installe dans la salle polyvalente ! Avec quelques petits aménagements – canapés, table, lumière – on va rendre cet espace sympa !

Nous vous donnons rendez-vous
le samedi 19 novembre de 17 h à 21 h

pour nous amuser et manger ensemble (merci de penser à 5 € pour l'achat de la pizza, si vous en voulez bien sûr).

Bourse aux ski (ski de piste et ski nordique)

Samedi
26 novembre
de 9h à 17h

Salle polyvalente
d'Archamps



- Les Associations du Foyer Nordique du Salève (FNDS) et du Télési du Salève (ATS) vous invitent à leur bourse aux skis annuelle.
- Deux créneaux pour déposer votre matériel directement sur place :
 - **le vendredi 25 novembre de 18h à 20h**
 - **le samedi 26 novembre de 8h à 10h**
- Les bénéfices seront reversés aux deux associations : vous contribuerez ainsi au bon fonctionnement des activités hivernales sur le site du Salève.
- Ce sera également l'occasion pour vous de prendre votre forfait saison à tarif réduit, d'échanger avec les bénévoles et de vous informer sur les événements à venir.

Erratum – Horaires de la gym

- Pour les **personnes à mobilité réduite** :
Jeudi de 10h à 11h.
- Pour la **gym douce sénior** :
Mardi de 10h à 11h.

COUP DE CŒUR NAISSANCES du mois

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de

LAUER DOUKA Thalía
née le 02/09/2016

LEMETTEIL Robin
né le 09/09/2016

Félicitations aux heureux parents.

La désertification médicale

Notre territoire est concerné depuis plusieurs années par ce phénomène, qui s'est concrétisé par l'annonce de plusieurs départs de médecins libéraux cet été : 3 en septembre 2016, 1 départ en retraite en décembre 2016, et 2 départs en retraite dans les deux années à venir.

Les élus et les professions médicales s'inquiètent, les médecins en exercice sont surchargés et ne peuvent faire face à l'afflux de nouveaux patients. Les urgences reçoivent des patients qui devraient être traités en cabinet

Nous devons analyser les causes d'un tel mouvement, à savoir la population médicale qui ne reste pas sur notre territoire, la proximité de la Suisse, le faible nombre de jeunes médecins, la difficulté à trouver des remplaçants, et le coût de l'immobilier.

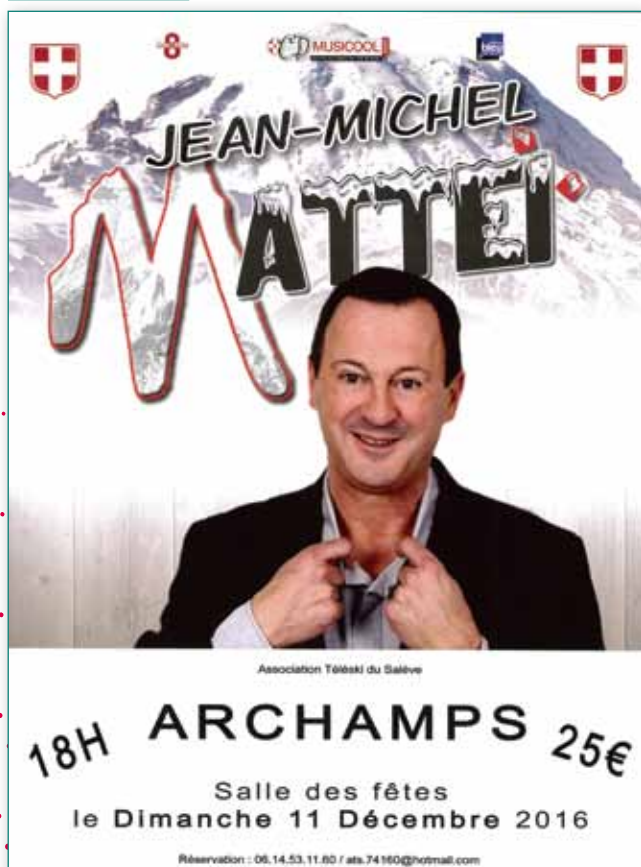
Face à cette situation, les objectifs à court terme sont de pouvoir assurer les soins primaires pour notre population, pérenniser les installations, et développer des soins de qualité. Les solutions envisagées, sont la mutualisation des moyens par la création de maison de santé pluridisciplinaires.

Les élus des communes d'Archamps, Bossey et Collonges se sont réunis plusieurs fois; un médecin en exercice à Collonges se propose d'être leader et tuteur pour la formation de nouveaux internes en stage. Un nouveau médecin va intégrer le pôle santé de Collonges.

Une réunion organisée par la Communauté de Communes du Genevois sur le sujet a eu lieu le 11 octobre au cours de laquelle le Docteur Pierre de Haas, médecin en maison de santé pluridisciplinaire, a partagé son expérience et son enthousiasme. Les médecins et membres des autres professions paramédicales présents ont pu avoir des réponses à leurs questions.

Nous sommes tous concernés et devons agir ensemble pour faire avancer ces projets.

Spectacle



JEAN-MICHEL
MATTE

Association Téléski du Salève

18H ARCHAMPS 25€

Salle des fêtes
le Dimanche 11 Décembre 2016

Réervation : 06.14.53.11.60 / ats.74160@hotmail.com

Projection film



L'association Archamps Village organise la
PROJECTION DU FILM

samedi
10
décembre
à la salle
polyvalente
d'ARCHAMPS

« **DEMAIN** »

Le film qui nous parle d'actions positives et réalisables !

Rendez-vous dès 17 heures
Projection du film et
interventions d'auteurs locaux
Soupe de légumes collective
(pensez à amener un légume ou deux)
et votre pique-nique canadien !

ARVI !